

# Une industrie avant l'industrialisation : le cas des Forges du Saint-Maurice

Roch Samson

Volume 10, numéro 1, 1986

Travail, industries et classes ouvrières

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006322ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006322ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Samson, R. (1986). Une industrie avant l'industrialisation : le cas des Forges du Saint-Maurice. *Anthropologie et Sociétés*, 10(1), 85–107.  
<https://doi.org/10.7202/006322ar>

Résumé de l'article

107 RÉSUMÉ / SUMMARY

Une industrie avant l'industrialisation : le cas des Forges du Saint-Maurice  
L'auteur propose de relier l'expérience des Forges du Saint-Maurice (Québec, Canada, 1730-1883) à la problématique de la protoindustrialisation. Il résume d'abord les conditions de la protoindustrialisation et s'interroge sur la validité du modèle en milieu colonial. Il examine ensuite les rapports de production actualisés par l'entreprise et voit dans l'emploi d'ouvriers « externes », paysans non spécialisés, et « internes », les métallurgistes, l'illustration de la double articulation caractéristique d'une situation protoindustrielle : agriculture et industrie, famille et travail. Il discute ensuite de la dynamique paternaliste comme mode de transmission du savoir et mode de gestion, en insistant sur les tensions qu'il ne doit pas camoufler. Il observe enfin les signes d'une transition vers la prolétarisation des ouvriers dans le premier quart du 19e siècle.

# UNE INDUSTRIE AVANT L'INDUSTRIALISATION: le cas des Forges du Saint-Maurice



**Roch Samson**

Notre titre emprunte à dessein la formule de Pierre Léon<sup>1</sup> pour poser la question de la place de l'expérience des Forges du Saint-Maurice dans le discours théorique de l'histoire économique canadienne<sup>2</sup>. Ce faisant nous restons conscient des vices de notre intitulé. D'une part, il propose une version étriquée de l'énoncé de Léon puisque nous limitons l'emploi du mot « industrie » à un établissement industriel particulier, alors qu'il désigne chez Léon l'activité industrielle générale. D'autre part, nous savons que la formule de Léon qui date de 1960<sup>3</sup> a ouvert la voie au concept de « protoindustrialisation » proposé par Franklin Mendels en 1972. L'hypothèse de la protoindustrialisation trouve son origine et son application dans l'étude de la période historique qui voit l'émergence d'une industrialisation rurale où l'industrie textile domine en Europe avant 1850. Mais la sidérurgie ancienne, sous la forme des « grosses forges » comme celles de Saint-Maurice, n'a pas beaucoup servi à débattre l'hypothèse, bien que récemment Mendels (1984) s'en soit servi à titre illustratif, pour introduire un bilan du modèle de la protoindustrialisation. Par ailleurs, jusqu'à présent, la protoindustrialisation a d'abord été européenne et on n'ose pas encore trouver de traces d'importation dans l'univers pré-industriel colonial. Pour qu'il y ait protoindustrialisation, certaines conditions doivent être réunies<sup>4</sup>. Nous en exposerons les principales.

<sup>1</sup> Pierre Léon (1978). La première partie de l'ouvrage rédigée par Maurice Garden s'intitule « L'industrie avant l'industrialisation ».

<sup>2</sup> Cet article aborde un des aspects qui sera développé dans une monographie des Forges du Saint-Maurice à paraître en 1987. Notre étude est rattachée au projet de recherche entrepris par Parcs Canada en vue de la mise en valeur du Parc historique national les Forges du Saint-Maurice.

<sup>3</sup> Lors de la première conférence internationale d'histoire économique à Stockholm, Pierre Léon (1960: 165-166) avait introduit une distinction claire entre industrie et industrialisation : « À une « industrie statique » hôte de tous les temps et de tous les pays, s'offre à mesure que se constitue le monde contemporain, une « industrialisation » essentiellement dynamique, dominée par la diffusion constante d'un machinisme sans cesse plus perfectionné, d'une concentration géographique, économique et financière toujours plus compréhensive, d'investissements cumulés, d'une production sans cesse en mouvement ».

<sup>4</sup> Voir P. Deyon et F. Mendels (1981), et P. Deyon (1984).

## ▣ Conditions et définitions de la protoindustrialisation

D'abord le concept même renvoie à une industrialisation avant l'Industrialisation. C'est dire que l'activité industrielle d'avant la Révolution industrielle, qui se manifeste ici et là dans les campagnes sous la forme d'une « nébuleuse » de petites industries, a déjà un rôle structurant de l'organisation et de la différenciation économiques et sociales, et qu'elle prépare l'avènement du capitalisme industriel. C'est dire aussi en même temps que l'économie rurale incorporait à la fois la production agricole et la production industrielle, et que ces deux types de production se trouvaient étroitement articulés, par le fait que des paysans s'adonnaient à la fois à l'une et à l'autre et par le fait qu'une agriculture fortement commercialisée s'organise dans le but d'approvisionner justement les localités et les régions industrielles. De plus, dès son apparition, l'hypothèse de la protoindustrialisation incorpore une dimension démographique tout autant que sociale et économique. En effet l'hypothèse, et c'est là qu'elle est le plus discutée, se veut une nouvelle explication de la croissance démographique européenne depuis le 18<sup>e</sup> siècle, remplaçant ainsi l'hypothèse qui voulait que cette croissance ait été reliée à l'abaissement graduel du taux de mortalité dans la société occidentale. Selon la nouvelle hypothèse, la croissance démographique serait plutôt reliée à l'abaissement de l'âge au mariage qu'aurait favorisé les nouvelles conditions économiques de l'industrialisation rurale, lesquelles auraient permis aux couples de former plus tôt de nouvelles familles et d'accroître ainsi leur progéniture (Gutman et Leboutte 1984). Enfin la protoindustrialisation est un phénomène qui s'observe strictement au niveau spatial d'une région et dont la production est destinée à un marché extérieur à la région.

Aujourd'hui on constate après plusieurs études de cas que ces conditions ne sont pas observées partout intégralement, notamment au niveau de l'abaissement de l'âge au mariage, dans les régions par ailleurs identifiées comme protoindustrielles (Gutman et Leboutte 1984; Deyon 1984). On a observé cependant que là où le capitalisme industriel s'était implanté, il y avait eu protoindustrialisation<sup>5</sup>, et on cherche encore des régions devenues industrielles sans avoir connu de protoindustrialisation (Mendels 1984: 994). D'autre part, la protoindustrialisation n'a pas toujours débouché sur l'Industrialisation telle que nous la concevons depuis la Révolution industrielle, mais elle a conduit aussi à la désindustrialisation, résultat de la non rentabilité de la production dans un contexte de marché compétitif qui a fait déplacer le capital vers des régions plus favorables. Cette observation conteste ainsi les idées reçues sur l'irréversibilité de l'industrialisation (Tilly 1983: 137-139).

---

<sup>5</sup> Sauf dans le cas de régions où la découverte de ressources minérales et énergétiques importantes a favorisé l'établissement d'industries lourdes (Léon 1978: 8).

En bref pour les éminents promoteurs de l'hypothèse de la protoindustrialisation, la preuve est maintenant faite que longtemps avant l'apparition des usines mécanisées, il y eut une large expansion de l'activité industrielle dans les campagnes, les villages et les petites villes, et dont une des conséquences fut l'apparition d'un prolétariat rural préfigurant le prolétariat urbain (Tilly 1983: 125-126, 135).

Sur les plans théoriques et méthodologiques, on discute toujours la valeur opérationnelle de la définition. Mendels (1984: 988) réaffirmait récemment :

Pour qualifier une situation régionale de protoindustrielle au sens strict, nous proposons comme critère la présence simultanée de trois éléments : industries rurales, débouchés extérieurs, et symbiose industrie-agriculture. En quatrième lieu, ces éléments doivent être observés dans le cadre spatial d'une région.

Dans un bilan également récent, Charles Tilly (1983: 129) donne une définition plus large de la protoindustrialisation :

Protoindustrialization, in my view, is the increase in manufacturing activity by means of multiplication of very small producing units and small to medium accumulations of capital. Negatively, it consists of the increase in manufacturing without large producing units and great accumulation of capital.

Tilly n'incorpore donc pas ici comme conditions nécessaires la symbiose agriculture-industrie et la production pour un marché extérieur. Il affirme que sa définition a l'avantage d'être orientée sur le changement et laisse ouverte la recherche des conditions de Mendels; elle permet en principe d'identifier des situations protoindustrielles dans les villes, avec une production isolée de l'agriculture, et orientée vers les marchés environnants.

#### ☒ Un modèle importable en colonie ?

Qu'elle soit actuellement qualifiée d'hypothèse, de modèle ou de théorie, la protoindustrialisation se présente véritablement comme un paradigme dont la valeur heuristique contribue à nourrir des études et un débat qui ont apporté beaucoup de clarté dans la lecture des données d'avant la Révolution industrielle en Europe. De ce côté-ci de l'Atlantique, il apparaît encore pour le moins audacieux d'importer le débat tel quel puisqu'il nous manque encore l'abondance et la précision des données d'histoire régionale à la fois démographiques, sociales et économiques<sup>6</sup>. D'autre part, un débat

<sup>6</sup> Au Québec et au Canada, l'intérêt pour la problématique de la protoindustrialisation n'est pas du tout comparable à celui des historiens européens qui s'entendent maintenant sur plusieurs aspects de la question. C'est plutôt l'Industrialisation comme telle, qu'on fait démarrer aux environs de 1850, qui a retenu l'attention des chercheurs canadiens jusqu'à présent. Ce n'est que récemment, en mai 1985, que la Société historique du Canada invitait à son congrès annuel Jürgen Schlumbohm et Franklin Mendels, deux éminents promoteurs de la protoindustrialisation. À ce même congrès nous présentions le contenu de cet article et un autre chercheur de Parcs Canada,...

préalable devrait avoir lieu sur l'insertion de l'économie coloniale dans le modèle protoindustriel métropolitain. À première vue, les colonies semblent figurer comme un des marchés extérieurs cibles et conditions de la production protoindustrielle européenne. Si ces conditions méritent d'être retenues pour satisfaire au modèle, selon Mendels (1972) et Deyon (1984) en tout cas, elles ne favoriseraient pas l'émergence d'une situation protoindustrielle dans une colonie trop grande consommatrice de produits protoindustriels européens. Mais dans la mesure où l'on tente de reproduire les conditions métropolitaines de production dès qu'il est question de développer en colonie des secteurs de production de biens matériels pour la consommation de masse, il apparaît utile d'observer attentivement comment le processus se développe en Europe.

### ▣ Les rapports de production de la protoindustrialisation

Le débat européen autour de la protoindustrialisation peut déjà éclairer les perspectives évoquées ici. Nous verrons à le mettre à profit notamment en ce qui concerne l'étude des rapports de production, ou si l'on veut l'étude des rapports entre le capital et le travail dans notre formation sociale pré-industrielle. Dans cette perspective le débat est bel et bien amorcé au Canada, et l'ouvrage de Henry Clare Pentland, *Labour and Capital in Canada, 1650-1860*, publié en 1981, présente à ce titre un double intérêt. En effet, Pentland propose une théorisation des rapports de production au Canada avant 1860, et trouve une bonne partie de ses prémices dans l'étude de ces rapports aux Forges du Saint-Maurice. En fait, sa lecture des rapports patrons-ouvriers aux Forges lui fournit la substance idéale à un modèle de relations interpersonnelles de travail qu'il avait identifiées dans un premier temps comme rapports féodaux.

Avant d'aborder directement le point de vue de Pentland, nous allons considérer certains aspects des rapports de production mis en lumière par les historiens de la protoindustrialisation. On l'a vu, c'est dans l'articulation étroite entre d'une part agriculture et industrie, et d'autre part entre famille et travail que se trouve une des clés de compréhension du fonctionnement et de la prolifération de l'industrie rurale avant l'industrialisation comme telle. Les travailleurs de la protoindustrie n'étaient pas des ouvriers à plein temps, ils étaient d'abord des paysans. L'industrie se trouvait en campagne pour des raisons de localisation des matières premières et de sources d'énergie hydraulique surtout, et aussi des raisons de disponibilité de main-d'œuvre.

---

/...John Willis, proposait une lecture de la transition au capitalisme industriel à Montréal à travers l'étude de l'industrialisation du canal de Lachine au 19<sup>e</sup> siècle, en situant l'action des marchands et des seigneurs de la région de Montréal issus d'un processus de protoindustrialisation. Plus récemment encore le géographe historien Serge Courville de l'université Laval montrait, en s'appuyant sur une lecture morphologique du phénomène villageois au Québec, que les industries rurales furent directement liées à la multiplication et à la croissance des villages québécois inclus dans le territoire seigneurial dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle (Willis 1985, Schlumbohm 1985, Courville, 1985).

## ▣ La rationalité du paysan-ouvrier

Le modèle classique de l'industrialisation rurale renvoie à la situation des producteurs de lin qui sont amenés progressivement à incorporer des opérations de filature dans leur travail en mettant toute la famille à contribution. C'est ainsi qu'à côté de la culture des produits de la ferme qui assure une auto-suffisance alimentaire et une base de revenu, se développe une activité industrielle dont la production est canalisée vers le marché par l'intermédiaire de marchands de petites villes locales. Les revenus familiaux de ce travail sont d'abord complémentaires du revenu agricole, mais deviennent de plus en plus importants au détriment de ceux de l'activité agricole comme telle. Le processus de prolétarianisation des paysans est achevé lorsqu'ils doivent dorénavant s'approvisionner au marché pour leur subsistance avec les gains tirés de leur activité industrielle. Du même coup, le contrôle de leurs moyens de subsistance vient de leur échapper. Ils continuent de se comporter comme des paysans pour assurer leur subsistance mais en réalité ils sont devenus des prolétaires ruraux. Chayanov (voir Medick 1981) avait montré comment et pourquoi, et récemment Hans Medick (1981) a développé son analyse. Tout se passe comme si la transition du statut de paysan à celui de prolétaire se faisait toujours dans le cadre de la mentalité paysanne, du moins dans le comportement face au travail. En effet, la rationalité économique de ces paysans-ouvriers serait plus axée sur un esprit d'auto-suffisance et de conservation que sur un esprit de gain qui habite plutôt les marchands qui achètent leur production<sup>7</sup>. Nous renvoyons ici à la règle de Chayanov, à son côté positif et à sa contrepartie négative, que l'on observe dans l'économie familiale paysanne lorsqu'elle est reliée au marché. En bref, l'aspect positif de la règle s'exprime ainsi: quand les prix et le marché sont bons, les familles paysannes-ouvrières produisent des biens jusqu'à ce qu'elles aient réalisé des gains suffisants pour assurer leur subsistance et elles ne produisent pas au delà. C'est en cela que nous pouvons dire qu'elles restent paysannes; elles n'ont pas encore appris à se préserver des contrecoups d'un marché dont les règles leur échappent. L'aspect négatif de la règle s'exprime ainsi : quand les prix sont bas et que le marché est mauvais, les familles doivent redoubler d'ardeur jusqu'à s'auto-exploiter pour assurer tout juste leur subsistance. C'est en cela que nous pouvons dire qu'elles sont devenues prolétaires. Le contrôle qu'elles ont conservé de leur travail ne leur sert plus à rien quand l'intensité du travail dépasse les bornes sans parer à l'appauvrissement. C'est à la suite d'une série de phases négatives que se développe progressivement l'endettement des paysans, et l'hypothèque sur leur propriété avant la vente définitive. Quand

---

<sup>7</sup> Dans sa communication de Montréal (1985) Schlumbohm nous en faisait une démonstration à l'aide du cas des tisserands ruraux d'Osnabrück (Allemagne). En conclusion, il reliait son diagnostic aux thèses de Polanyi et de Godelier en affirmant que « les objectifs économiques poursuivis par les petits producteurs étaient eux-mêmes englobés dans des objectifs sociaux, que la « rationalité économique » faisait elle-même partie d'un ensemble plus vaste, celui de la « rationalité sociale » (Schlumbohm 1985: 19).

le processus est achevé, ils n'ont plus qu'à migrer vers le village ou vers la ville pour y vendre leur force de travail.

## ▣ Les « ouvriers externes » de la sidérurgie ancienne

Le modèle classique de l'industrialisation rurale basée surtout sur le textile renvoie à un travail à domicile. Mais suivant le type de production envisagé, le travail familial peut s'effectuer en des lieux différents. D'autre part le produit du travail ne se présente pas toujours comme fini mais doit servir à la réalisation d'un autre produit dont les étapes de réalisation sont complétées en d'autres lieux. C'est le cas du travail en forêt nécessaire au prélèvement et à la préparation des matières premières nécessaires à la fonte du minerai de fer dans les « grosses forges ». Aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles dans les régions sidérurgiques françaises, l'activité des « grosses forges » met en branle une masse d'ouvriers travaillant de façon saisonnière comme voituriers, mineurs, bûcherons et charbonniers. Le métier de charbonnier, par exemple, requérait de longues absences du foyer à cause de la surveillance continuelle qu'exigeait le procédé de charbonnage. Les familles se transportaient dans les bois et y vivaient dans des huttes à proximité de leurs « fourneaux ». L'activité en forêt était à ce point répandue qu'on parlait de risques sérieux pour la sécurité des voyageurs (Gille 1947: 150). De même ici dans la région de Trois-Rivières, plusieurs légendes et autres formes de représentation imaginaires étaient reliées aux travailleurs des Forges du Saint-Maurice qui vivaient et circulaient en forêt<sup>8</sup>.

Tous ces travailleurs qu'on désignait à l'époque comme les « ouvriers externes » des « grosses forges » étaient engagés dans un processus de travail industriel tout à fait apparenté à celui qu'on a décrit ailleurs pour les familles protoindustrielles du textile. En effet, leur travail industriel n'occupe qu'une partie de leur activité annuelle : le travail s'effectue le plus souvent dans le cadre de l'institution familiale; ils détiennent le contrôle des moyens et de l'intensité de leur travail; ils transigent le produit de leur travail avec un maître de forges qui ne dispose que de la forme de rémunération à la pièce ou à la tâche pour tout contrôle sur leur travail<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Tout un secteur de forêt avoisinant les Forges du Saint-Maurice était contrôlé par le démon à la suite d'un legs que lui aurait fait une descendante du premier propriétaire des Forges. L'endroit appelé « vente-au-diable » (une « vente » désigne l'emplacement où les charbonniers effectuent le charbonnage du bois) terrorisait les habitants qui évitaient d'y passer (Sulte, Caron et al 1954: 19-21).

<sup>9</sup> De 1730 à 1846, les ouvriers employés comme mineurs, bûcherons et charbonniers prélèvent et appréhendent des matières premières sur un territoire réservé aux Forges du Saint-Maurice. Ils ne sont donc payés que pour la « façon », car ils n'ont pas la propriété des matières. Après 1846, alors que les Forges passent au secteur privé, des entrepreneurs des Forges achètent souvent bois et minerai à des paysans des environs. Voir Michel Bédard (1980).

Aux Forges du Saint-Maurice, les « ouvriers externes » étaient de 5 à 7 fois plus nombreux que les « ouvriers internes » composés des ouvriers spécialisés de la fonte et du fer, qui avaient eux le statut de travailleurs permanents. C'est principalement sur les conditions de travail de ces derniers que Pentland a construit sa théorisation de rapports de production pré-industriels. Nous y reviendrons en détail plus loin. Les « ouvriers externes » comptaient entre 200 et 300 travailleurs saisonniers comparativement à de 50 à 100 pour les « ouvriers internes », suivant qu'on inclut ou non leurs aides et que l'on considère les différentes époques de production de l'entreprise (Samson 1983). De passage aux Forges en 1804, Lord Selkirk écrivait dans son journal :

The works (proper) employ 24 or 25 hands<sup>10</sup>, besides the people employed for getting ore, cutting wood, charring, washing ore — all of which is done by Habitans from the neighbourhood, also the horsemen.

Diary of Lord Selkirk 1804

À la même époque les administrateurs des Forges disent avoir employé annuellement plus de 150 bûcherons, à part les autres ouvriers cités par Selkirk (APC, RG4, A1, S, vol. 67: 21483-21487). Un grand nombre d'habitants des environs des Forges étaient donc employés comme ouvriers, principalement en hiver pour la coupe du bois et le transport du minerai, et aussi en saison d'opération comme charretiers, mineurs et charbonniers<sup>11</sup>. Ces ouvriers étaient d'abord paysans et tiraient un revenu supplémentaire de leur travail pour les besoins des Forges. La réalité de ce travail externe est assez bien documentée quant à sa gestion surtout, mais nous ne disposons pas d'études de cas de ces paysans engagés dans ce processus de travail industriel. Une telle étude mériterait d'être réalisée car elle montrerait à notre avis que l'exploitation forestière reliée à l'activité des Forges a marqué les véritables débuts de l'industrie forestière en Mauricie et servirait sans doute à voir en quoi il y eut ou non continuité entre le processus industriel amorcé chez les paysans impliqués dans l'activité des Forges et celui qui les impliquera dans l'industrie forestière proprement dite après 1850<sup>12</sup>.

À l'époque de l'administration française des Forges, le recrutement saisonnier d'un grand nombre d'ouvriers externes a posé de sérieux problèmes dans une région où le peuplement était encore faible. La mise à contribution des paysans, pas toujours facilement disponibles, suivant les moments plus

<sup>10</sup> Ici Selkirk désigne strictement les ouvriers métallurgistes employés au haut-fourneau et aux deux forges.

<sup>11</sup> Le grand nombre de travailleurs saisonniers souvent identifiés comme « employés » des Forges dans les registres de l'état civil a rendu problématique l'étude démographique de la population de l'établissement, surtout pour le 18<sup>e</sup> siècle alors qu'on ne dispose pas de listes nominatives des résidents pour contrevérifier les données de l'état civil. En fait ce désordre démographique qui rend difficile la saisie et la définition même de la population des Forges n'est que le reflet de l'activité saisonnière des paysans suffisamment sollicités par l'entreprise pour s'y identifier (Tremblay et Charbonneau (1982) et Samson (1983).

<sup>12</sup> Hardy et Séguin identifient d'emblée les Forges du Saint-Maurice, de même que celles de Batiscan, comme des exploitations forestières qui ont précédé l'industrie du bois de sciage en Mauricie (Hardy et Séguin 1984: 25-27).



ou moins mal choisis pour les utiliser (labours, moissons), coûtait cher aux administrateurs, et c'est pourquoi on décida d'augmenter la garnison de Trois-Rivières pour mettre des soldats au travail (Boissonnault 1980: 134 et 137). Après la conquête, les administrateurs britanniques durent mobiliser des paysans pour la coupe du bois nécessaire aux Forges en utilisant les capitaines de milice comme recruteurs (*idem*: 154). Mais peu à peu, les paysans des seigneuries avoisinantes de Pointe-du-Lac et de Yamachiche notamment furent appelés à combler la main-d'œuvre d'ouvriers externes. Certaines catégories de ces ouvriers tels les charbonniers, charretiers et mineurs jouissaient d'une certaine indépendance, étant rémunérés à la tâche ou à la charge. Et comme ils étaient dispersés sur un vaste territoire, il était difficile de contrôler leur travail. Ce fut de tout temps un problème constant de la sidérurgie ancienne aussi en Europe. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, le prélèvement des matières premières se faisait à des distances de plus en plus éloignées des Forges<sup>13</sup> et les coûts de transport s'en trouvaient augmentés d'autant. À notre avis, ce fut là un des facteurs décisifs pour que s'installe une nouvelle rationalisation de ce travail chez les administrateurs des Forges peu après 1800. Cette nouvelle gestion mettra un frein à l'embauche saisonnière notamment de charretiers et aussi de charbonniers et mineurs. Pour appuyer cette observation, nous avons peu ou pas d'information émanant de l'administration, et c'est notre étude de l'évolution démographique de la population des Forges qui nous a mis sur cette piste. En effet, à compter de 1810 environ, la population permanente des Forges incorpore dorénavant des ouvriers autrefois externes<sup>14</sup>, de telle sorte que la distinction entre ouvriers externes et ouvriers internes s'estompe en partie, pour laisser place à une distinction entre ouvriers salariés et non salariés au sein même de la force de travail permanente. Nous proposerons plus loin l'interprétation que nous avons développée à ce sujet en incorporant dorénavant les deux catégories de travailleurs dans un même processus d'évolution des Forges au 19<sup>e</sup> siècle. Cependant, une mise au point s'impose en ce qui concerne les ouvriers internes des Forges et la lecture qu'a faite Pentland des rapports de production qui les ont liés à l'entreprise.

#### ▣ Les « ouvriers internes » et la lecture du travail aux Forges du Saint-Maurice

Le discours de Pentland, et aussi de l'historiographie sur les Forges du Saint-Maurice, donne l'impression d'un traitement « in vitro » de l'expérience sociale et économique de cette première communauté industrielle

<sup>13</sup> Diary of Lord Selkirk, *op. cit.*, et « Lieutenant Baddeley's (R.I. Engineers) Report on the Saint-Maurice Iron works, near Three Rivers, Lower Canada » (1828), in *A.P.T.* (Bull. of the Association for Preservation Technology), 5, 3 (1973), pp. 9-10. D'après ces deux témoins on préleverait le minerai alors à une distance de 6 à 9 milles des Forges, et on fabriquerait le charbon de bois à environ 7 à 10 milles.

<sup>14</sup> Au départ nous avons perçu le doublement de la population des Forges entre 1800 et 1820 comme un phénomène isolé relié à la rationalisation du travail d'une partie de la main-d'œuvre des Forges. Cependant les résultats de l'étude de Courville (1985) incitent à repenser l'apparente marginalité de l'évolution démographique des Forges.

au Canada. On a en effet l'impression que l'entreprise a traversé plus de 150 ans d'histoire économique et sociale canadienne sans trop intervenir sur l'orientation économique régionale et nationale, et surtout sans que ne se développe en son sein des rapports de production de type capitaliste pouvant révéler par là sa perméabilité au contexte économique ambiant, au 19e siècle notamment. En effet, dans la manière dont le travail était organisé aux Forges on reconnaît là exception et anachronisme (Pentland 1981: 41-42). La rareté et la spécialisation des ouvriers métallurgistes, qui détenaient le contrôle de l'intensité et de leurs moyens de travail, seraient à l'origine d'un statut privilégié pour eux. Le statut d'aristocratie ouvrière, bien qu'attribué légitimement aux ouvriers des Forges, se trouve par ailleurs grossi du fait que les regards se soient portés presque exclusivement sur eux, les « ouvriers internes ». De plus, une bonne part de la force de cette représentation tient à ce qu'on a observé surtout la mise en place de l'organisation du travail au moment de l'implantation de l'entreprise (1735-1740). Le recrutement en France et l'intégration des ouvriers spécialisés en colonie ont généré beaucoup de documentation principalement parce que les ouvriers arrivés trop tôt (Boissonnault 1980: 73-74), avant et au moment de la construction des Forges, ont donné du mal aux administrateurs qui les trouvèrent indisciplinés et arrogants. Pour la suite de l'histoire, le travail aux Forges est moins bien documenté de sorte qu'on en est réduit à l'observer indirectement, et à tenter de trouver des indices ou des conséquences de son organisation.

#### ▣ Le modèle de la sidérurgie ancienne

Afin de se situer pour l'étude du travail aux Forges, il importe de dé mêler certains aspects de la réalité de la sidérurgie ancienne. Observons d'abord que le type d'industrie que furent les Forges était très répandu en Europe au 18e siècle. On retrouvait par milliers d'exemplaires ce type de forge rurale. En effet, l'origine de la « grosse forge » remonte au 14e siècle alors que l'invention du haut-fourneau introduit un procédé de réduction indirecte du minerai, transformé d'abord en fonte, puis de la fonte en fer (Gille 1962: 513-514). Cette innovation technique contribuera à rediviser le travail entre d'une part fondeurs, chargeurs et mouleurs au haut-fourneau, et d'autre part les gros forgerons aux forges. L'invention du haut-fourneau a de plus accru de beaucoup les besoins en énergie hydraulique et surtout en charbon de bois. La prédation sur les forêts s'intensifia et les « grosses forges » multiplièrent le nombre des paysans employés comme bûcherons, charbonniers, mineurs et voituriers. La division du travail dans l'industrie sidérurgique ne sera pas modifiée en substance jusqu'à l'avènement et l'expansion du haut-fourneau au coke et du four à puddler au 18e siècle en Angleterre et au 19e siècle en France.

Ce qui fut donc une industrie très répandue en Europe devint un phénomène exceptionnel en Nouvelle-France. En effet, les Forges du Saint-

Maurice furent les premières établies au Canada et elles demeureront jusqu'en 1800 la seule industrie du genre. En même temps qu'on importait une grosse forge en Nouvelle-France, on introduisait une organisation du travail typique de l'industrie sidérurgique française. La plupart des ouvriers étaient originaires de la Franche-Comté. C'étaient en France également les ouvriers métallurgistes les plus recherchés, la Franche-Comté formant avec l'Ariège et la Normandie un des trois pôles sidérurgiques exportateurs d'ouvriers spécialisés (Woronoff 1976: 113-114). Il faut dire que le succès du procédé d'affinage franc-comtois provenait en grande partie de l'économie du charbon de bois qu'il permettait puisque affinage et chauffage étaient réalisés dans un seul foyer à la différence du procédé wallon, très répandu aussi, qui séparait les deux opérations dans deux foyers (Woronoff 1984a).

Les ouvriers spécialisés étaient rares en France également (Gille 1962: 151-152). Cette rareté originait à la fois de la multiplication des « grosses forges » et du processus familial d'apprentissage des métiers. Pentland avait vu dans les conditions avantageuses de travail des ouvriers métallurgistes des Forges du Saint-Maurice une conséquence de la rareté de la main-d'œuvre spécialisée et de l'inexistence d'un marché du travail dans la colonie au 18<sup>e</sup> siècle (Pentland 1981: 24-25). Le phénomène n'était pas propre à l'isolement dû à une situation coloniale puisqu'en France où existait quand même un marché du travail sidérurgique, on fournissait aux ouvriers des avantages sociaux comparables à ceux consentis à Saint-Maurice, et on se plaignait souvent de l'arrogance et de l'indépendance des ouvriers<sup>15</sup>. Le fait de développer des mesures visant à restreindre la mobilité des ouvriers était un phénomène typique de la sidérurgie ancienne. Dans certaines régions sidérurgiques françaises au 18<sup>e</sup> siècle, les maîtres de forges obtenaient des privilèges royaux pour leurs ouvriers tels qu'exemption de taille et de corvée et autres impositions, et exemption de la milice (Gille 1962: 156). De plus, comme à Saint-Maurice, les ouvriers étaient logés et nourris en plus de bénéficier d'avantages comme l'accès à la propriété. Un maître de forges de l'époque estimait au quart du revenu mensuel des ouvriers le coût des avantages sociaux (Woronoff 1976: 118). Ce que Pentland (1981) qualifiait de « untypical overhead costs » pour les ouvriers des Forges du Saint-Maurice était au contraire tout à fait courant dans le monde de la sidérurgie ancienne, et ne peut être retenu comme un élément dominant des rapports de production propres à une économie pré-industrielle coloniale. Cela dépend du type d'industrie qu'on importe en colonie.

En contrepartie des avantages consentis aux ouvriers, des mesures coercitives visant à prévenir la désertion des ouvriers furent nécessaires en France comme à Saint-Maurice. Mais dans la métropole ces mesures se trouvaient atténuées par le jeu de la compétition entre les maîtres de forges pour

<sup>15</sup> Hardach (1969: 81-82) citant un rapport du début du 19<sup>e</sup> siècle parle de l'arrogance particulière des ouvriers franc-comtois qui s'intensifia après la Révolution française.

s'arracher les ouvriers. Aux Forges on a même dû dédommager un maître de forges français pour lui avoir débauché un fondeur (Nish 1975: 113). À Saint-Maurice on craignait également de voir des ouvriers passer aux colonies anglaises. Une telle désertion était punie d'une lourde amende et de châtement corporel (Boissonnault 1980: 118). En l'absence de réglementation visant à garantir leur main-d'œuvre aux maîtres de forges, en Nouvelle-France des ordonnances spécifiques aux Forges du Saint-Maurice réglementaient la condition ouvrière.

#### ▣ Le paternalisme aux Forges : conditions et tensions

Pentland fait correspondre à juste titre au paternalisme le type de rapports de production qui impliquaient que les maîtres et administrateurs de forges aient à consentir des avantages à des ouvriers qu'on voulait fidèles à l'entreprise (Pentland 1981: 46 et 60). Les ouvriers étant les seuls maîtres de leur savoir technique dans leurs ateliers, une certaine complicité, traduite par des obligations mutuelles entre patrons et ouvriers, se devait d'exister pour assurer la bonne marche du travail. L'intensité des rapports interpersonnels nécessaires au bon fonctionnement des ateliers n'autorise pas cependant selon nous le qualificatif de féodaux pour ces rapports. Les ouvriers des Forges ne furent jamais soumis à une forme quelconque de servage ou de redevance, et les rapports personnalisés des patrons n'étaient pas étrangers à d'autres types d'industries dans la production capitaliste. Nous les avons observés nous-même dans le secteur de la pêche en Gaspésie au 19<sup>e</sup> siècle chez les capitalistes marchands (Samson 1984), et il est courant de parler de « close contact » avec les travailleurs à l'époque du capitalisme classique où dominait encore largement le travail manuel (Torstendahl 1984: 159-160).

#### ▣ Tensions dans la sidérurgie

Un « management » de type paternaliste n'impliquait pas nécessairement l'harmonie constante entre les parties. Des tensions existaient et le consentement des ouvriers avait ses conditions<sup>16</sup>. Pentland (1981: 146) a parlé

<sup>16</sup> Les notions de « dépendances réciproques » ou « d'obligations mutuelles » entre patrons et ouvriers, identifiées à un mode paternaliste de gestion, ne doivent pas faire oublier les conditions réelles de cet « accord », lesquelles n'excluent pas l'usage de la violence à l'égard des ouvriers. Selon Ruddell (1980) l'usage répandu de la violence des employeurs sanctionnée par la loi dans le district de Québec (1760-1804), viendrait contredire les relations amicales sous-entendues par le paternalisme à la Pentland. Ruddell voit dans la violence un élément dominant du « labour control » à l'époque. De là à considérer que la violence est un élément régulateur à long terme dans des rapports hiérarchisés de travail entre patrons et ouvriers et maîtres et artisans, il y a une marge. La représentation positive du paternalisme ne doit pas faire oublier qu'il est une représentation idéologique des rapports de travail en même temps qu'une stratégie de gestion (Voir Reid 1985). Dans une portée certes plus générale sur les fondements du pouvoir dans les sociétés, Godelier fait remarquer que « La violence, certes, peut suffire à instituer de nouveaux rapports sociaux, mais elle semble ne plus suffire dès qu'il s'agit de les reproduire de façon durable. Le *consentement* est la part du pouvoir que les dominés ajoutent à celle que les dominants exercent directement sur eux » (souligné par nous) (Godelier 1984: 24).

d'« esprit de corps » chez les ouvriers des Forges, faisant référence en cela à leur solidarité commune en tant que spécialistes. S'il a existé, cet « esprit de corps » ne s'est pas installé tout de suite aux Forges, et il n'est pas sûr que la direction n'ait pas tenté de le contrer afin de gagner du contrôle sur les ouvriers. Par exemple, dès le départ en 1739-40 on accentua chez les gros forgerons les régionalismes sources de conflit, en séparant les ouvriers de localités d'origines différentes à la forge basse et à la forge haute. La direction affirmait alors vouloir tirer profit des oppositions régionales pour créer l'émulation et stimuler la productivité (APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2: 63-66). Il semble que la stratégie ait donné des résultats puisqu'on l'appliquait encore avec succès lorsque des Anglais reprirent les Forges en 1760 (Boissonnault 1980: 155). Les patrons paternalistes n'étaient pas sans ressources car connaissant bien le milieu sidérurgique, des maîtres de forges pouvaient utiliser habilement les tensions qui y existaient. L'administration française fut houleuse à certains moments et pas seulement à cause des tiraillements et des oppositions chez les administrateurs. Un certain roulement du personnel au niveau des aides-ouvriers, composés notamment de soldats, a pu être source de tensions. On enregistra deux meurtres aux Forges sous le régime français et les victimes ne furent pas des administrateurs mais des ouvriers (ANQQ, NF25, no 1178 ½). La stratégie d'opposition entre ouvriers a sans doute connu des excès.

#### ▣ Les conditions préalables du paternalisme

À notre avis, ce n'est qu'après 1760 que le paternalisme a trouvé toute son efficacité grâce aux réseaux de parenté et d'alliance qui vont se développer chez les ouvriers. La décision des autorités britanniques de retenir après la conquête 7 ouvriers spécialisés des Forges, pour ne pas interrompre les opérations, a été à ce titre déterminante (Boissonnault 1980: 155). Dès lors, la reproduction de la force de travail spécialisée s'est enclenchée pour durer le temps de 5 générations. Avant la conquête, les conditions propices à l'enracinement des ouvriers ne semblaient pas tout à fait assurées, et plusieurs ouvriers n'ont fait que passer aux Forges le temps d'un contrat, et après la conquête un bon nombre a quitté définitivement la colonie. L'ordre de retenir alors les ouvriers œuvrant aux niveaux stratégiques de la production est significatif à cet égard. Malgré cela Robichon, un maître-marteleur, obtiendra de quitter la colonie, y laissant cependant son fils aîné (Sulte 1920: 139-141).

Dans la dernière décennie de l'administration française, on avait déploré un vieillissement des ouvriers dont certains furent les premiers cas déclarés de maladies industrielles au Canada<sup>17</sup>. Le processus de reproduction de la

<sup>17</sup> En 1752 on se plaint des interruptions de travail. Suite à la mort d'un des meilleurs chauffeurs on écrit : « Il en tombe souvent de malades et plusieurs sont même si vieux qu'ils ne peuvent plus travailler. On est cependant obligé de les employer et de les payer comme bons » (APC, C<sup>11</sup>A, vol. 112-2, pp. 298-299, 20 octobre 1752). Le fondeur serait aussi presque aveugle (Boissonnault 1980: 143).

force de travail ne semblait pas enclenché et on comptait alors beaucoup sur l'immigration d'ouvriers français même s'ils étaient difficiles à recruter pendant la guerre de 7 ans (1752-1759). Par ailleurs, des mariages avaient été contractés dans les années 1740 entre ouvriers français et femmes canadiennes et 6 des 7 ouvriers retenus en 1760 étaient de ceux-là (Fortier 1981). Les fils nés de ces mariages avaient atteint l'âge de travailler en 1760, et étant nés et élevés aux Forges, l'apprentissage du métier de leur père allait être facilité. Ce n'est qu'à partir de ce moment qu'il est permis à l'institution familiale de prendre le relais du recrutement et de l'apprentissage pour le travail. Les administrateurs français avaient bien vu les difficultés de renouvellement de la force de travail et avaient incité les ouvriers à former des apprentis (Boissonnault 1980: 215) Il y eut effectivement des ouvriers apprentis étrangers à des postes clés mais ils ne se sont pas enracinés. Il a fallu sans doute une conquête militaire et le temps d'une génération pour que s'installe un processus familial de reproduction de la force de travail aux Forges du Saint-Maurice. L'amputation d'une partie de la force de travail causée par l'émigration après la conquête, et l'isolement des ouvriers qui sont restés ont créé les conditions propices à une gestion paternaliste du travail.

#### ☒ La dynamique du paternalisme

Nous pensons que le paternalisme comme mode de gestion viable et durable d'une entreprise doit d'abord être bien implanté au niveau de l'apprentissage d'un métier. Les rapports de dépendance mutuelle observés alors entre le père et le fils peuvent être reproduits efficacement entre ouvriers et patrons. Pour que le patron se présente comme un « bon père de famille » vis-à-vis de l'ouvrier, il faut d'abord que le modèle ait une représentation positive préalable basée sur l'expérience de l'apprentissage, lequel apprentissage incorpore aussi l'art du comportement avec le patron. Voici comment nous pouvons représenter cette dynamique du paternalisme qui s'appuie sur les obligations mutuelles de deux partenaires. Voyons d'abord ce qui se passe au niveau de l'apprentissage familial.

D'une part, un fils bénéficie de l'apprentissage d'un métier spécialisé lui assurant pratiquement un emploi à vie, et d'autre part le fils apprenti contribue à conserver à sa famille l'exclusivité d'un métier pour lequel elle est socialement reconnue et avantagée. Au niveau de l'entreprise, d'une part l'ouvrier peut exercer son métier à titre exclusif et être assuré de la place de ses descendants, et d'autre part l'entreprise est assurée de la reproduction et de la discipline de sa force de travail grâce à la dynamique de l'institution familiale. Tant que les procès de travail ne sont pas modifiés, c'est-à-dire tant et aussi longtemps que les maîtres de forges doivent compter sur le savoir technique de leurs ouvriers, tout le monde y trouve son compte; les ouvriers sont à l'abri de toute déqualification, et les patrons bénéficient d'une structure et d'une organisation du travail toutes faites qui se reproduisent en même temps que les fils succèdent à leurs pères.

## ☒ Contrôle d'un système familial de travail

Vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle, alors qu'il nous est permis d'observer le début d'une troisième génération d'ouvriers, on constate que le système familial fonctionne et qu'il a même débordé les métiers d'origine pour investir ceux de mouleurs, de forgerons artisans, de même que d'autres métiers non spécialisés (Samson 1983: 128 et annexe 10). Seul le métier de maître-fondeur semble avoir échappé au processus de transmission familiale<sup>18</sup>. On peut penser que pour l'entreprise, dissocier ce poste hautement stratégique du niveau familial permettait d'avoir un contrôle extérieur sur les ouvriers. Il est sans doute significatif de voir vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle un ouvrier écossais occuper ce poste. En 1808, Lambert de passage aux Forges parle d'ouvriers en majorité canadiens mais encadrés par des maîtres-ouvriers britanniques et écossais (Boissonnault 1980: 215). L'introduction de ces nouveaux ouvriers surtout à la fin du 18<sup>e</sup> siècle correspond à une période d'intensification et de diversification de la production d'objets en fonte moulés. L'introduction de nouvelles techniques de moulage (Bérubé 1980) par ces ouvriers leur permit sans doute d'avoir un ascendant sur les ouvriers canadiens. Nous avons pu constater que certaines familles anciennes ont commencé à compter des mouleurs peu après le moment où l'entreprise annonce l'arrivée de nouveaux spécialistes anglais<sup>19</sup>. À part le cas de quelques familles irlandaises alliées par le mariage à des familles canadiennes, les ouvriers anglais et écossais n'ont pas pris racine aux Forges. Les premiers recensements nominatifs du « village » en 1825, 1829 et 1831 montrent que les familles françaises d'origine et quelques autres canadiennes, qui se sont jointes à elles après la conquête, occupaient toutes les catégories de métier. On ne trouve aucune trace de contrats d'apprentissage impliquant les ouvriers de souche ancienne alors que l'on trouve des contrats d'engagement de nouveaux ouvriers, forgerons artisans surtout, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et au début du 19<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Le système d'apprentissage familial, en autant que nous en sommes indirectement informés par les recensements et les registres d'état civil, semble fonctionner et se reproduire.

## ☒ Tensions démographiques : les Forges à l'origine d'une réserve de main-d'œuvre locale

Des informations rares et partielles semblent cependant indiquer que la transmission familiale du métier connaît aussi des tensions. Nous avons pu observer ailleurs (Samson 1983: 21-32) que le comportement reproductif des familles ouvrières n'était pas nécessairement ajusté aux besoins en

<sup>18</sup> Les maîtres-fondeurs connus furent successivement jusqu'en 1850 Lardier, Delorme, Comeau, Slicer.

<sup>19</sup> Le métier de mouleur répandu chez les Imbleau, Mailloux et Terreau vers 1830 n'aurait été adopté que vers 1800 d'après nos compilations. Auparavant, ces familles comportaient des forgerons. Après 1760, les premières mentions de mouleurs concernent deux anglophones en 1771, Lewis et Slicer.

<sup>20</sup> Compilations en cours.

main-d'œuvre de l'entreprise. Les familles « produisaient » plus de fils que ne pouvaient en recruter l'entreprise. Le phénomène d'éparpillement des ouvriers des familles spécialisées dans d'autres catégories de métier vient sans doute de ce surplus. Notons en passant que tous ces fils formés à un métier aux Forges, mais ne pouvant y être employés tous à l'âge adulte, ont contribué à former une véritable réserve de main-d'œuvre qui fut sans aucun doute un facteur important dans l'ouverture d'autres établissements sidérurgiques en Mauricie. La fonderie de Matthew Bell, célèbre administrateur des Forges, employait à Trois-Rivières des ouvriers des Forges appelés à travailler dans les deux établissements (Samson 1983: 171, no 1). Les forges de Batiscan fondées en 1798 ont employé des ouvriers formés aux Forges<sup>21</sup>. De même les forges de Radnor fondées en 1854 comptaient un bon nombre d'ouvriers mouleurs notamment formés aux Forges du Saint-Maurice<sup>22</sup>. D'autres indications révèlent que des fils d'ouvriers des Forges du Saint-Maurice ont travaillé dans des forges américaines notamment à Vergennes dans le Vermont (Samson 1983: 157, no 14). Cette émigration des ouvriers spécialisés des Forges vers d'autres forges correspond tout à fait à une expansion protoindustrielle de la sidérurgie en Mauricie au 19<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. L'avènement de ces forges a dû générer des centaines d'emplois saisonniers d'ouvriers externes dans la région.

#### ☒ Tensions familiales : succéder à son père

À l'examen des fiches des familles des ouvriers des Forges, on note en général que le fils aîné est le premier favorisé pour succéder à son père ou pour travailler à ses côtés; il porte souvent le même prénom que son père. Il n'est pas sûr que le fils aîné ait toujours eu les meilleures qualifications et la plus grande habileté pour succéder à son père. Une fois le fils aîné « placé », le remplacement du père à sa retraite pouvait être source de conflits, et le père lui-même ne se laissait sans doute pas facilement remplacer. Un rare acte notarié daté de 1820 nous informe des modalités de succession à un poste de travail. Par cet acte, une entente est conclue entre Nicolas Robichon et ses deux fils Nicolas et André pour verser au père une rente viagère de cinq dollars par mois pour avoir légué à son fils André sa place de marteleur aux Forges du Saint-Maurice. André qui a eu le poste devait payer trois dollars par mois, et Nicolas déjà en poste deux dollars

<sup>21</sup> Les Forges de Batiscan furent fondées vers 1798 et fermées en 1814. Cf. Lt. Baddeley, *op. cit.* et E.Z. Massicotte (1935).

<sup>22</sup> Recensement du Canada 1861. Comté de Champlain, paroisse de St-Maurice, District de rec. no 6. Village et Forges Fermont, folio 265-272.

<sup>23</sup> L'expansion de l'industrie sidérurgique en Mauricie s'accompagnerait également de la reproduction des conditions de travail façonnées aux Forges du Saint-Maurice. En 1801, aux Forges de Batiscan, non loin de celles de Saint-Maurice, un contrat d'engagement d'un forgeron marteleur issu des Forges du Saint-Maurice comporte des clauses fort significatives du contrôle qu'il a sur son travail. Le marteleur Pierre Teraux, qui sera logé avec sa famille, exige d'avoir pour lui seul l'usage d'un feu de forge pendant 12 heures sur 24, car il est payé à la pièce (au millier de fer). De plus, il s'assure que ses enfants pourront être formés au métier de mouleur et de marteleur. Il s'engage lui-même à enseigner le métier de mouleur (ANQTR, Greffe Badeaux, 13 décembre 1801).



par mois. En signant cette entente le père Robichon renonçait à une poursuite qu'il avait intentée contre ses fils<sup>24</sup>. Voilà qui est fort révélateur mais malheureusement trop peu documenté. S'agissait-il d'un cas spécifique à la famille Robichon ? En fait, cette procédure s'apparentait à celle d'une donation de ferme qu'un paysan pouvait faire à un fils tout en s'assurant des moyens de subsistance par des clauses obligeant en cela son fils. Cette donation de poste aux Forges montre assez nettement que l'embauche était toujours contrôlée par les familles à l'époque.

#### ☒ **Vers la prolétarianisation des ouvriers des Forges.**

Nous ne sommes pas directement informés de l'évolution des relations de travail aux Forges à partir du début du 19<sup>e</sup> siècle, archives spécifiques ou livres de comptes n'étant pas disponibles pour cette période, comme pour presque toute l'histoire des Forges d'ailleurs. Notre interprétation est basée sur l'analyse des données des recensements nominatifs des Forges au 19<sup>e</sup> siècle et de celles de l'état civil, en portant une attention particulière aux mentions de métiers des ouvriers (Samson 1983: 119-125).

Le point de départ de notre interrogation à la lecture des données démographiques d'ensemble a été de comprendre pourquoi la population des Forges avait plus que doublé entre 1784 (149 habitants) et 1825 (321 habitants). Au point de vue des infrastructures de production et du niveau de production comme tel, aucune indication ne révèle avant 1850 une expansion de l'entreprise, sinon une intensification de la production des objets moulés en fonte, déjà amorcée après 1760 et qui a fait passer de 2 à 10 le nombre de mouleurs. Nous avons découvert, surtout à partir d'une liste détaillée d'ouvriers des Forges datée de 1829, que la véritable source d'augmentation de la population originait de l'immigration définitive de 37 ouvriers, charretiers surtout mais aussi charbonniers, charpentiers et journaliers. En 1829, ces 37 ouvriers et leurs familles, originaires des environs des Forges, totalisaient 169 individus formant ainsi 43% de la population d'alors. Ces ouvriers s'étaient intégrés graduellement à la population surtout à partir de 1810 et leur mention dans les recensements subséquents nous a montré qu'ils étaient venus pour rester.

Cette augmentation subite de la population des Forges vers 1810 coïncide avec l'apparition de contrats d'engagement collectif annuel de charretiers employés également comme journaliers. Certains d'entre eux étaient des nouveaux arrivants mais on compte aussi des ouvriers appartenant à des familles de souche ancienne aux Forges. Ces ouvriers étaient salariés, logés et nourris aux Forges, et une clause de leur contrat visait à restreindre leur mobilité en ce sens qu'un avis préalable de trois mois était nécessaire avant de quitter l'emploi. Ces ouvriers employés également comme

<sup>24</sup> Archives du palais de justice de Trois-Rivières, greffe Badeaux, 2 août 1820.

journaliers étaient vraisemblablement destinés à effectuer des travaux de toutes sortes, dans le but de réduire l'embauche d'un bon nombre d'ouvriers saisonniers.

Nous avons pu observer d'autre part à partir des années 1830 dans les registres d'état civil et dans le recensement de 1851, la prolifération de la mention de journalier en même temps que la disparition de plusieurs catégories d'emploi d'ouvriers non spécialisés tels que chargeurs, bateliers, traversiers. De 23 catégories de métiers mentionnés en 1829, on est passé à 12 en 1851, et de 5 journaliers mentionnés en 1829 on est passé à 37 en 1851. Le déclasserement apparent de ces métiers était sans doute relié à un changement du statut des ouvriers. D'entrepreneurs fournisseurs indépendants et saisonniers qu'ils étaient au 18<sup>e</sup> siècle, ils sont devenus des employés salariés permanents utilisant désormais des moyens de travail, dans le cas des charretiers notamment, fournis par l'entreprise et exécutant divers travaux dans le contexte de leur permanence sur le site.

L'intégration d'une partie des ouvriers externes aux Forges s'est faite sur le mode familial et on a observé également de ce côté un phénomène de transmission du métier. Par ailleurs, en l'espace d'une génération, certains fils de ces ouvriers ont pu accéder à des postes plus spécialisés comme ceux de mouleurs, par exemple, dont le nombre a plus que doublé en 1851. À cette date les familles de souche ancienne dominant encore l'emploi spécialisé. Mais après 1851 des transformations techniques importantes ont lieu, dont la manifestation la plus spectaculaire fut l'explosion du haut-fourneau en 1854 (Bédard 1980: 49-50), causant la mort de 2 ouvriers au travail, le premier accident grave après plus de 110 ans d'opération, mis à part les 2 meurtres cités précédemment. C'est en 1854 (voir Gauthier 1983) également que sont fondées les forges de Radnor à proximité et l'accident de Saint-Maurice a dû en motiver plusieurs à s'y établir. À partir de 1860 on observe la disparition graduelle des ouvriers des familles souches et la généralisation du statut de journalier. Dans les années 1870 une nouvelle population ouvrière a remplacé l'ancienne et l'entreprise, qui n'emploie désormais que des journaliers, a changé l'orientation de sa production pour s'inscrire dans une filière sidérurgique plus vaste avant de disparaître en 1883.

## ☐ Conclusion

Pour l'historiographie européenne, inscrire l'étude des « grosses forges » anciennes dans une perspective protoindustrielle est non seulement une démarche prévisible mais peut-être aussi nécessaire<sup>25</sup>. Pour l'historiographie

---

<sup>25</sup> Les ouvrages récents de Brelot et Mayaud (1982), de Dornic (1984), de Woronoff (1984) et de l'Inventaire général (1984), sur la petite et la grande métallurgie s'insèrent tous dans une perspective de protoindustrialisation.

canadienne, relier l'expérience des Forges du Saint-Maurice à cette perspective est pour le moins inhabituel et inattendu. En effet, les Forges, à cause de leur statut de première communauté industrielle au Canada, possèdent déjà une historiographie impressionnante, et une partie de leur histoire a même donné lieu à une série télévisée très suivie des Québécois dans les années 1970. À cause du caractère événementiel de son historiographie et de l'attention portée sur la période française de l'entreprise (1730-1760) (période par ailleurs la mieux documentée), son histoire est largement identifiée aux tracasseries administratives de sa mise en place et de sa gestion (dépenses et privilèges extraordinaires, faillite, intervention de l'État, personnalités, etc.). Mais dans la courte histoire du Canada, une entreprise comme celle-là, qui opéra pendant près de 150 ans sur la base des mêmes ressources matérielles et humaines, cela représente la longue durée. Bien sûr la stabilité et la continuité sont moins faciles à dramatiser, mais elles ne sont pas moins « bonnes à penser ».

D'autre part, la lecture protoindustrielle d'une entreprise coloniale, dont la plus grande part de l'histoire se situe à une époque où la métropole (l'Angleterre) est en pleine révolution industrielle, apparaît à première vue déphasée. C'est sans doute une raison majeure pour laquelle la protoindustrialisation n'a pas encore suscité beaucoup d'intérêt au Canada. La réalité du contrôle colonial de l'Angleterre à partir de 1760 n'est pas sans influencer la lecture ultérieure des historiens économistes canadiens qui vont plutôt chercher à reconnaître les modalités d'insertion du capitalisme industriel anglais en colonie. C'est justement ce que Pentland s'est proposé de faire en tentant de repérer dans la colonie des traces de « salariat » et de « réserve de main-d'œuvre » comme indices de rapports « authentiquement capitalistes ». Or il retrouve un « remarquable degré d'hétérogénéité de rapports sociaux de production » selon les mots de Willis (1984: 247). Assistons-nous en colonie, au 19<sup>e</sup> siècle en particulier, à une simple reproduction des rapports capitalistes de production sur le modèle de la métropole, ou bien observons-nous un processus de transition vers ces rapports ? Beaucoup d'études de cas restent à faire, et peut-être découvrirons-nous que suivant les types et aussi l'historicité des industries on peut observer les deux processus à la fois<sup>26</sup>.

À notre avis l'intérêt de l'étude des Forges du Saint-Maurice provient justement du fait qu'on peut y observer sur 150 ans les traces des rapports de production de la protoindustrialisation suivis des rapports typiques de l'industrialisation capitaliste illustrés par un salariat de plus en plus généralisé, une main-d'œuvre moins stable, et l'évacuation d'une tradition technique contrôlée par les ouvriers.

---

<sup>26</sup> Dans le même ordre d'idées, Willis évoque la problématique marxiste des « voies de passage » (voie révolutionnaire – voie non révolutionnaire) qu'on doit appliquer métier par métier et secteur par secteur, à la manière notamment du « Montreal Business History Project » (Université McGill) (Willis 1985: 17). Ruddell (1980: 23) suggère aussi d'observer industrie par industrie l'évolution des rapports de production.

Bien que nous ayons encore à étoffer notre démonstration, il apparaît clair que le cas des Forges offre l'illustration des deux articulations caractéristiques de la protoindustrialisation : l'articulation entre agriculture et industrie et l'articulation entre famille et travail. Nous avons montré que cette double articulation pourrait être observée à travers les rapports que l'entreprise entretient avec deux catégories d'employés : les « ouvriers externes » qui sont des paysans reliés de façon saisonnière à l'industrie, et dont les équipes de travail reposent sur la famille; et les « ouvriers internes », permanents, des Forges dont les connaissances techniques et le travail sont contrôlés par l'institution familiale. Nous avons vu que l'articulation famille-travail fondait un mode paternaliste de gestion de l'entreprise, mais qui n'exclut pas les tensions et ne repose pas nécessairement sur les bons sentiments, même entre père et fils.

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, l'introduction d'un bon nombre d'ouvriers salariés non spécialisés, au sein du « village » des « ouvriers internes » spécialisés, prépare à notre avis les conditions propices à la déqualification des ouvriers spécialisés lorsque l'entreprise opérera des changements techniques au niveau de la production. Les trente dernières années de l'entreprise jusqu'en 1883 voient des entrepreneurs tenter de maximiser un appareil de production devenu désuet, qui ne survivra pas à la révolution industrielle.

## BIBLIOGRAPHIE

BÉDARD M.

[1980] *Le contexte de fermeture des Forges du Saint-Maurice, 1846-1883*. Québec: Parcs Canada. Texte inédit.

BÉRUBÉ A.

1980 « Les changements à l'intérieur de la filière technique des Forges du Saint-Maurice entre 1729 et 1883 », Communication présentée au congrès annuel de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, 11 octobre 1980.

BOISSONNAULT R.

[1980] *La structure chronologique des Forges du Saint-Maurice, des débuts à 1846*. Québec: Parcs Canada. Texte inédit.

BRELOT C.I. et J.L. Mayaud

1982 *L'industrie en sabots. La taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs)*. Paris: Jean-Jacques Pauvert aux Éditions Garnier.

CAHIERS DE L'INVENTAIRE

1984 *Les Forges du Pays de Châteaubriant*. Ministère de la Culture, Inventaire général des Monuments et Richesses artistiques de la France, Pays de Loire, Département de Loire-Atlantique. Inventaire général, Cahiers de l'inventaire, 3.

## COURVILLE S.

- 1985 « Croissance villageoise et industries rurales dans les seigneuries du Québec (1815-1851) », *Colloque France-Québec sur les sociétés villageoises et les rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'ouest, XVIIe-XIXe siècles*. Québec, 26-28 septembre 1985 (à paraître dans les Actes du colloque).

## DEYON P.

- 1984 « Fécondité et limites du modèle protoindustriel : premier bilan », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 39, no 5: 868-881.

## DEYON P. et F. Mendels

- 1981 « Premier bilan et perspectives pour un congrès », Programme de la section A2 du huitième congrès international d'histoire économique : la proto-industrialisation : théorie et réalité (Budapest 1982), *Revue du Nord*, LXVIII, 248: 5-19.

## DORNIC F.

- 1984 *Le fer contre la forêt*. Ouest France - Université.

## FORTIER M.F.

- 1981 *Une industrie et son sillage : les Forges du Saint-Maurice, 1729-1764*. Thèse de maîtrise, Québec: Université Laval.

## GAUTHIER B.

- 1983 *Les sites sidérurgiques en Mauricie (Radnor, Saint-Tite, L'Islet)*. Texte non publié disponible chez l'auteur.

## GILLE B.

- 1947 *Les origines de la grande industrie métallurgique en France*. Paris: Domat Montchrestien.
- 1962 « Le moyen âge en Occident (Ve siècle - 1350) »: 431-598, in M. Daumas (éd.), *Histoire générale des techniques*. Tome I. *Les origines de la civilisation technologique*. Paris: Presses Universitaires de France.

## GODELIER M.

- 1984 *L'idéal et le matériel*. Paris: Fayard.

## GUTMAN M.P. et R. Leboutte

- 1984 « Rethinking proto-industrialization and the family », *The Journal of interdisciplinary history*, XIV, 3: 587-607.

## HANSOTTE G.

- 1980 *La métallurgie et le commerce international du fer dans les Pays-Bas autrichiens et la Principauté de Liège pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle*. Tome II, volume 3 de la série de P. Lebrun (éd.), *Histoire quantitative et développement de la Belgique XIXe siècle*. Bruxelles: Palais des Académies.

## HARDACH G.

- 1969 *Der soziale status des arbeiters in der Frühindustrialisierung*. Berlin: Duncker et Humblot.

## HARDY R. et N. Séguin

- 1984 *Forêt et société en Mauricie*. Montréal: Boréal Express / Musée national de l'Homme.

LÉON P. (éd.)

- [1960] « L'industrialisation en France en tant que facteur de croissance économique du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours » : 163-204, in *1<sup>ère</sup> conférence internationale d'histoire économique. Contributions, Stockholm, 1960*. Paris: Mouton.
- 1978 *Histoire économique et sociale du monde*. Vol. 3, *Inerties et révolution 1730-1840*. Paris: Armand Colin.

MASSICOTTE E.Z.

- 1935 « Notes sur les Forges de Ste-Geneviève de Batiscan », *Le Bulletin de Recherches historiques*, XLI, 10: 708-711.

MEDICK H.

- 1981 « The proto-industrial family economy » : 38-73, in P. Kriedte, H. Medick et J. Schlumbohm, *Industrialization before Industrialization. Rural Industry in the Genesis of Capitalism*. Cambridge, Paris: Cambridge University Press, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

MENDELS F.F.

- 1972 « Proto-industrialization : the First Phase of the Industrialization Process », *The Journal of economic history*, XXXII, 1: 241-261.
- 1984 « Des industries rurales à la protoindustrialisation : historique d'un changement de perspectives », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 39, 5: 977-1008.

NISH C.

- 1975 *François-Étienne Cugnet, 1719-1751. Entrepreneur et entreprises en Nouvelle-France*. Montréal: Fides.

PENTLAND H.C.

- 1981 *Labour and Capital in Canada, 1650-1860*. Toronto: James Lorimer and Company Publishers.

REID D.

- 1985 « Industrial paternalism : discourse and practice in nineteenth-century french mining and metallurgy », *Comparative studies in society and history*, 27, 4: 579-607.

RUDELLE D.T.

- 1980 « Colonial capital and labour : principles and practices in the Quebec district, 1760-1840 », *McGill conference, Class and culture : dimensions of Canada's labour past*. Montréal: Université McGill.

SAMSON R.

- [1983] *Les ouvriers des Forges du Saint-Maurice : aspects démographiques, 1762-1951*. Québec: Parcs Canada. Texte inédit.
- 1984 *Pêcheurs et marchands de la baie de Gaspé au XIX<sup>e</sup> siècle. Les rapports de production entre la compagnie William Hyman and Sons et ses pêcheurs clients*. Ottawa: Parcs Canada.

SCHLUMBOHM J.

- 1985 « Rationalité économique et rationalité sociale des producteurs proto-industriels : l'exemple des tisserands ruraux sur le marché aux toiles d'Osnabrück au début du 19<sup>e</sup> siècle », *64<sup>e</sup> congrès annuel de la Société historique du Canada*, Université de Montréal, 28-30 mai 1985.

- SULTE B.  
1920 *Les Forges Saint-Maurice*. Montréal: G. Ducharme.
- SULTE B., N. Caron et al.  
1954 *Contes et légendes des Vieilles Forges*. Trois-Rivières: Éditions du Bien Public.
- TILLY C.  
1983 « Flows of capital and forms of industry in Europe, 1500-1900 », *Theory and Society*, 12, 2: 123-142.
- TORSTENDAHL R.  
1984 « Technology in the development of society 1850-1980. Four phases of industrial capitalism in western Europe », *History and Technology*, 1, 2: 157-174.
- TREMBLAY M., et H. Charbonneau  
1982 *La population des Forges St-Maurice (1729-1883)*. Montréal: Université de Montréal, département de démographie, programme de recherche en démographie historique.
- WILLIS J.  
1984 « Note critique » du livre de H.C. Pentland, *Labour and Capital in Canada 1650-1860* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 38, 2: 245-253.  
1985 « Seigneurialism, immigration and the merchants : the transition to industrial capitalism on the Lachine Canal in the 19e century », *64e congrès annuel de la société historique du Canada*, Université de Montréal, 28-30 mai 1985.
- WORONOFF D.  
1976 « Le monde ouvrier de la sidérurgie ancienne : note sur l'exemple français », *Le Mouvement social*, no 97: 109-119.  
1984a « Forges prédatrices, forges protectrices », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 55, 2: 213-218.  
1984b *L'industrie sidérurgique en France pendant la Révolution et l'Empire*. Paris: École des Hautes Études en Sciences Sociales.

## ARCHIVES

- APC : Archives Publiques du Canada.  
ANQQ : Archives nationales du Québec à Québec.  
ANQTR : Archives nationales du Québec à Trois-Rivières.  
APC, MG 19, E.1.1, *Diary of Lord Selkirk*, 1804.  
APC, RG4, A1, S, vol. 67, pp. 21483-21487, 14 janvier 1799.  
APC, MG1, C<sup>11</sup>A, vol. 110-2, pp. 63-66 (1739).  
ANQQ, NF 25, no 1178½ (1739).  
APC, C<sup>11</sup>A, vol. 112-2, pp. 298-299, 20 octobre 1752.  
ANQTR, Greffe du notaire Jos Badaeux, 13 décembre 1801. Engagement de P. Teraux à A. Craigie et T. Coffin.

## RÉSUMÉ / SUMMARY

### *Une industrie avant l'industrialisation : le cas des Forges du Saint-Maurice*

L'auteur propose de relier l'expérience des Forges du Saint-Maurice (Québec, Canada, 1730-1883) à la problématique de la protoindustrialisation. Il résume d'abord les conditions de la protoindustrialisation et s'interroge sur la validité du modèle en milieu colonial. Il examine ensuite les rapports de production actualisés par l'entreprise et voit dans l'emploi d'ouvriers « externes », paysans non spécialisés, et « internes », les métallurgistes, l'illustration de la double articulation caractéristique d'une situation protoindustrielle : agriculture et industrie, famille et travail. Il discute ensuite de la dynamique paternaliste comme mode de transmission du savoir et mode de gestion, en insistant sur les tensions qu'il ne doit pas camoufler. Il observe enfin les signes d'une transition vers la prolétarianisation des ouvriers dans le premier quart du 19<sup>e</sup> siècle.

### *A Pre-Industrialization Industry : The Case of the Forges du Saint-Maurice*

The author undertakes to confront the story of Québec's St. Maurice Ironworks, in 1730 to 1883 Canada, with the question of proto-industrialization. He first outlines the constants of this stage and inquires as to the applicability of such a model in a colonial setting. He then presents the firm's output record, citing the use of « outside » workers (unspecialized peasants) and « in-house » employees (ironsmiths) as an example of the twin pairs typical of the proto-industrial context : agriculture and industry, family and work. Next he examines the paternalist dynamic as a vehicle for transfer of knowhow and as management form, calling attention to certain strains he cannot blink. Lastly he notes indications for transition toward worker proletarianization in the opening quarter of the nineteenth century.

Roch Samson  
Parcs Canada  
3, rue Buade  
C.P. 6060, Succ. Haute-Ville  
Québec (Québec)  
Canada G1R 4V7